



SLC-CSF

# Syndicat du Logement et de la Consommation

*Confédération Syndicale des Familles*

(Janvier 2007)

## **CHARGES LOCATIVES VOUS NE PAIEREZ PLUS DEUX FOIS !**

Après plusieurs années de démarches du SLC et d'action en justice,  
la Cour de Cassation a condamné l'OPAC de Paris

**pour avoir illégalement récupéré**

au vu des tâches effectuées

**75% du salaire des gardiens auprès des locataires.**

(arrêt du 27 septembre 2006)

**Emmanuel SPINAT**, représentant SLC-CSF des locataires,  
au Conseil d'Administration de l'OPAC

**a alors demandé à l'OPAC d'en tirer toutes les conséquences**

en supprimant pour les logements concernés

la récupération des charges "gardiens".

Le 14 décembre dernier,

**le Conseil d'Administration a décidé de supprimer,**

à compter du 1er juillet 2007,

**les charges "gardiens" des locataires des groupes OPAC**

où le gardien n'assure pas l'entretien des escaliers.

**Ainsi pour 100 000 locataires OPAC**

**dès l'avis d'échéance de fin janvier**

**les provisions des « charges communes » seront diminuées**

avec une économie moyenne de 100 € par an et par locataire.

Ce résultat important pour les locataires  
**est le fruit de plusieurs années d'actions incessantes de la part du SLC.**

Aujourd'hui, dans ce nouveau contexte,  
l'OPAC envisage de clarifier les tâches des gardiens.

**Aussi, le SLC demande**

**que toute évolution du métier de gardien**

**soit concertée avec les représentants des locataires**

et

que toute réorganisation du gardiennage sur un groupe  
**fasse l'objet d'une concertation et d'une consultation des locataires.**

**Pour agir avec efficacité sur votre groupe,**

**Agissez avec le SLC-CSF**



**RESULTAT DES ELECTIONS  
LE SLC-CSF LARGEMENT EN TETE**

**LOCATAIRES**

**Le 30 novembre dernier, vous avez élu vos 3 représentants  
au Conseil d'Administration de l'OPAC.**

A cette occasion,  
vous avez fortement voté en faveur de la liste SLC-CSF.

**Ainsi avec plus de 38% des voix  
le SLC-CSF est devenu  
la 1<sup>ère</sup> organisation représentative des locataires  
à l'OPAC de Paris**

et

**Emmanuel SPINAT,  
Administrateur SLC-CSF a été réélu.**

Il continuera donc à vous représenter et à défendre vos droits  
au Conseil d'Administration de l'OPAC de Paris.

Par ailleurs,

**le SLC-CSF est également arrivé largement en tête  
aux élections des représentants des locataires  
des deux autres principaux bailleurs sociaux parisiens**

**avec plus de 48% de voix à la RIVP  
et 60 % des voix à la SIEMP.**

**Nous vous remercions  
pour votre soutien et votre confiance.**